



RÉGLEMENT MASCOTTE GAME

1. OBJECTIF DU CONCOURS

Le présent concours a pour objectif la création d'une mascotte pour le réseau de l'école de commerce Ipac Bachelor Factory. Tous les étudiants du réseau sont invités à participer sur la base du volontariat.

2. PRIX

Parmi toutes les candidatures, trois projets seront retenus par le service marketing & communication

- 1^{ere} place : Un kit Ipac BACHELOR FACTORY (sweat, goodies...) + une carte cadeau de 150€ par personne
- 2^{ème} place : Un kit Ipac BACHELOR FACTORY (sweat, goodies...) + une carte cadeau de 50€ par personne
- 3^{ème} place : Un kit Ipac BACHELOR FACTORY (sweat, goodies...)

3. CONDITIONS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les étudiants du réseau Ipac Bachelor Factory. Une seule proposition de mascotte par personne ou par équipe est autorisée. Les propositions incluant plus d'une mascotte par rendu ne sont pas prises en considération.

Toutes les soumissions doivent impérativement être des œuvres originales et ne pas incorporer, se baser ni s'inspirer de créations, de marques déposées ou d'images protégées existantes ou bien appartenant à des tiers. Les propositions émanant de sites de création automatique de mascottes seront refusées.

4. CONSIGNES DE CRÉATION

La proposition doit :

- Incarner le dynamisme, et l'image d'Ipac Bachelor Factory
- Au-delà du symbole graphique, faire apparaître le terme IPAC BACHELOR FACTORY

Les propositions de mascotte doivent être exemptes de tout contenu inapproprié ou réservé aux adultes.

5. CONTRAINTES TECHNIQUES ET REMISE DES FICHIERS

Les propositions de création doivent, indifféremment de leur utilisation conjointe ou séparée, respecter les contraintes suivantes :

- Être impérativement adaptées à tous les publics, tous âges confondus, et reconnaissables par tous
- Présenter obligatoirement un caractère multifonctionnel, c'est-à-dire pouvoir s'utiliser et se décliner sur une variété de supports et en plusieurs tailles
- Ne pas comporter plus de 3 couleurs en plus du noir.

Les propositions peuvent être remises au jury sous forme de dessin ou sous forme numérique au format .jpeg.

6. CALENDRIER

Soumission des propositions du lundi 20 au 24 novembre

Les propositions reçues après cette échéance ne seront pas prises en compte.

Résultats du concours :

La décision du jury sera annoncée durant la semaine du 04 au 08 décembre et les prix seront remis le mois suivant

L'organisateur se réserve le droit de modifier la date de l'événement dans l'éventualité d'une date mieux indiquée pour les délibérations du concours.

7. JURY

Le jury est composé de l'équipe marketing national d'Ipac Bachelor Factory.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le choix de la proposition gagnante s'opère en fonction des critères suivants :

- Sa pertinence et sa cohérence par rapport à l'image de notre école de commerce
- Son originalité – elle doit démontrer originalité, impact et imagination, et cibler à la fois un public étudiants et professionnel.
- Sa qualité esthétique – elle doit attirer l'attention, traduire un équilibre visuel entre tous les éléments afin d'obtenir un mascotte cohérente et attrayante.

9. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En participant à ce concours, le lauréat cède expressément au réseau IPAC BACHELOR FACTORY tous les droits de propriété intellectuelle pour la publication d'informations concernant le nom, le contenu et les images du projet gagnant.

Ipac Bachelor Factory se réserve le droit de modifier la création gagnante pour mieux répondre aux impératifs du projet.